

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du** **3 août 2016**

Après émargement des adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint, le Président de l'ARM, Monsieur Alain HERMET déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARM ouverte.

## **1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du** **5 août 2015**

**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **2/ Rapport moral de la période mai 2015/ avril 2016**

### **a) Les faits marquants**

- La météo et les conséquences économiques.  
La saison hivernale a été perturbée, avec une absence quasi-totale de précipitations neigeuses sur Morzine pour le début de saison et les fêtes de fin d'année. Cependant, la fréquentation de la station a été stable, l'enneigement sur AVORIAZ étant suffisant.

### **b) Les activités proposées par l'ARM**

- Pour mémoire à l'intention de nos nouveaux adhérents :  
Les randonnées : 3 à 4 par semaine de mi-juillet à fin août.  
Les tournois de Tennis et de Golf.  
Les rencontres gourmandes : repas d'été, Fréterolles, Pot au Feu à Seytroux et le Barbecue.  
Le Bridge et le Scrabble: tous les jeudis en période d'été  
Le concert de musique en l'Eglise de Morzine.  
Les sorties culturelles.

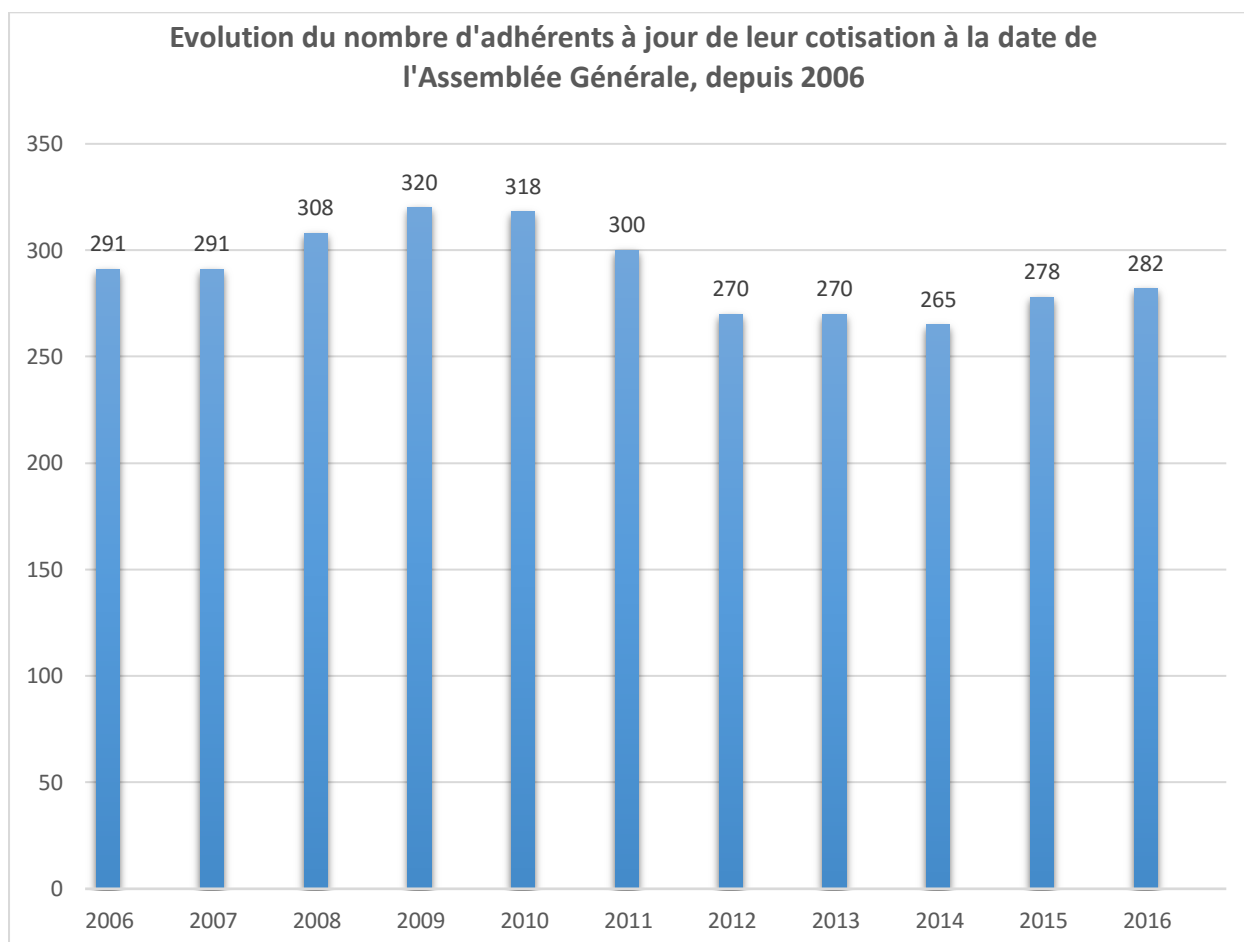
### **c) Les nouveautés**

- Le nouveau site Internet de l'Association  
Il est disponible depuis le mois de Juin. Il a été motivé par la nécessité de réduire les coûts du bulletin en proposant aux adhérents qui le souhaitent de consulter, par l'intermédiaire du site, le bulletin de l'Association.  
Ce site permettra également une meilleure communication et coordination entre les adhérents et les animateurs pour les inscriptions aux diverses activités.  
Merci à Philippe-Jean HOËPPE pour avoir monté et coordonné avec succès ce projet.
- Le bridge d'hiver :  
Pouvoir jouer au bridge les jours où la météo est trop maussade pour s'adonner à ses activités favorites a été, de tout temps, une demande récurrente  
Grâce à l'amitié de Sylvette de la Bibliothèque de Morzine qui a su comprendre ce besoin et à Marie Annick CHARRIER dont le dévouement aux activités en général et au bridge en particulier est bien connu, nous avons maintenant un local équipé qui n'attend plus que « les jours maussades ». Merci à toutes les deux.
- La Marche Nordique  
Dans la série des marches et randonnées une nouvelle activité est proposée : la marche nordique animée par Jean Pierre FINAS tous les lundis en matinée.  
Merci à Jean Pierre pour cette nouvelle activité.

- Les bénévoles de l'ARM en action

L'association a été sollicitée par l'Office du Tourisme, avec d'autres associations, pour fournir un contingent de bénévoles permettant la faisabilité d'événements sportifs conséquents. L'ARM a répondu à l'appel et une vingtaine d'adhérents s'est portée volontaire. L'Office du Tourisme et la Municipalité nous ont fait part de leur entière satisfaction. Cette participation montre notre volonté de participer à la vie morzinoise.

**d) Les adhérents de l'Association**



231 Membres actifs et 51 Membres associés sont comptabilisés au 2 Août 2016.  
Morzine compte 2000 résidences secondaires.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.**

### **3/ Rapport financier**

Geneviève HOËPPE, trésorière de l'A.R.M. présente le rapport financier.

	<b>BUDGET prévisionnel voté en août 2015</b>		<b>REALISATION au 31/03/2016</b>		<b>BUDGET prévisionne   2016 / 2017</b>
<b>RECETTES</b>					
. Cotisations (20€/10€)		5 800 €		5 590 €	6 000 €
Récupération en 2017 coût 2 journaux « papier » 6€					480 €
. Intérêts Livret A		90 €		92 €	90 €
. Partenariat et Dons divers (Intersport et L'Pelio)		800 €		800 €	800 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>6 690 €</b>		<b>6 482 €</b>	<b>7 370 €</b>
<b>DEPENSES</b>					
<b>Frais Administratifs et communication</b>					
. Journal d'information (tirage et expédition)	4400 €		4 667 €		2 200 €
. Fournitures diverses	100 €		64 €		100 €
. Renouvellement cotisation 2015/2016	450 €		500 €		500 €
Frais bancaires	30 €		33 €		50 €
		4 980 €		5 264 €	
<b>INTERNET</b>					
. Maintenance / Hébergement		250 €	216 €	216 €	470 €
<b>SITE (*)</b>					
1 <sup>er</sup> acompte versé à Motiv Oxygène pour nouveau site			1 000 €		
Provision solde du site (règlement début août 2016)			1 814 €		
Provision formation site (règlement début août 2016)			768 €		
				3 582 €	
Animations (repas, golf, barbecue, tennis,...)		700 €	900 €		900 €
Cotisations (BP33, Office de Tourisme, "F.F.A.R.S.M.",)		1 000 €	485 €		500 €
Assurances		200 €	167 €		200 €
Dons versés (pompiers- bibliothèque)		400 €	400 €		400 €
Formation secourisme					270 €
Participation cérémonie (fleurs remerciements)					400 €
Prospectus ARM					300 €
				1952 €	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>7 530 €</b>		<b>11 014 €</b>	<b>6 290 €</b>
<b>SOLDE DE L'EXERCICE « hors site »</b>				-950 €	1 080 €
<b>SOLDE DE L'EXERCICE</b>				<b>-4 532 €</b>	<b>€</b>
<b>Solde réel sur le compte courant au 31/3/2016</b>				<b>1570 €</b>	
<b>Solde sur le compte épargne au 31/3/2016</b>				<b>10 378 €</b>	
<b>Espèces détenues au 31/3/2016</b>				<b>618 €</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>				<b>12 566 €</b>	

(\*) Site décidé en fin d'A.G 2015 après la présentation et le vote du budget prévisionnel.

**Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité des présents et des pouvoirs. Quitus est donné au Trésorier et au Président.**

## **4 / Cotisations 2017**

Au cours du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1er Août 2016, il a été décidé de maintenir la cotisation à 20 € pour les membres actifs et à 10 € pour les membres associés.

Une nouveauté va être mise en place en 2017, c'est-à-dire pour la prochaine cotisation.

Il sera proposé aux Membres de l'ARM (actifs et associés) de recevoir le journal papier ou de recevoir le journal sous format numérique (à partir du journal d'été 2017). Le journal de l'hiver 2016 sera encore envoyé à tous les adhérents sous format papier.

A partir de 2017, pour l'adhérent qui souhaiterait recevoir le journal papier, une participation annuelle de 6€ lui sera demandée (correspondant à l'envoi de 2 journaux).

## **5/ Présentation du nouveau site Internet de l'Association**

Philippe-Jean HOËPPE, chargé de Communication et du Numérique présente pendant près d'une heure le nouveau site de l'Association. La création de ce site a pour but de moderniser le moyen de communication de l'Association.

Après appel d'offre, le choix du prestataire de service s'est porté sur MOTIV OXYGENE de MORZINE, représenté par Frédéric THORD. La mise place de ce site est effective depuis le 21 Juin 2016.

Philippe-Jean HOËPPE présente le site et explique aux adhérents son mode de fonctionnement ainsi que les diverses manipulations pour accéder aux différentes informations (fichiers, activités proposées, inscriptions aux activités, les offres des partenaires ...)

Il évoque également les possibilités futures de développement de ce site (forum, paiement des cotisations...).

A l'issue de la présentation, un échange s'instaure entre Philippe-Jean HOËPPE et les adhérents.

## **6/ Elections des membres du conseil d'administration**

Les mandats d'Alain HERMET, Jacky LECOINTRE et Denis LEMERCIER sont arrivés à échéance. Ils ne sont pas candidats à leur propre succession.

Sollicitent un nouveau mandat :

Jean Marie GRANDHOMME, Margaret HULLS, Agnès LESAICHOT, Christian LIBOURAUX, et André PAROIS. Ils sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

Ratification à l'unanimité des présents et représentés de la cooptation de Philippe-Jean HOËPPE au Conseil d'Administration en qualité de chargé de Communication et du Numérique.

Odile GROUSSARD présente sa candidature et ses motivations pour entrer au Conseil d'Administration de l'A.R.M. Elle est élue à l'unanimité des présents et des représentés.

Le nouveau Conseil d'Administration se retire pour élire les Membres du Bureau au cours d'une suspension de séance. Durant cette pause, un film sur MORZINE est présenté.

Au retour de la suspension de séance, Alain HERMET annonce les résultats des élections du nouveau Bureau :

<b>Présidente</b>	<b>: Geneviève HOËPPE</b>
<b>Trésorier</b>	<b>: Jean Pierre FINAS</b>
<b>Secrétaire Générale</b>	<b>: Jocelyne MIGEON</b>

## **7/ Discours de Geneviève HOËPPE, nouvelle Présidente**

*« Quand Alain et Jean-Marie m'ont proposé de poser ma candidature sur le poste de présidente de l'Association des Résidents de Morzine, j'ai été surprise et très touchée. Après réflexion, j'ai accepté de relever ce défi et je remercie les membres du Conseil d'Administration pour la confiance qu'ils m'accordent en approuvant ce jour ma nomination. Je vais mettre toute ma force et mon implication pour remplir au mieux la noble mission de Présidente de l'ARM qui m'incombe à partir de ce jour.*

*Je tiens tout d'abord à remercier Alain pour ces six années de présidence, son écoute auprès des adhérents, ses relations auprès du maire et de son équipe afin de défendre nos intérêts et nous tenir informés de la vie morzinoise, et de sa convivialité. Merci Alain pour ce temps consacré à l'ARM et merci Colette d'avoir accepté ces heures dérobées à votre couple pour l'ARM... Tous ici présents, nous sommes heureux de vous offrir, au nom de l'ARM, ce cadeau témoin de notre reconnaissance.*

*Je remercie également Nicole CHARDINY, première présidente de l'ARM à sa création il y a juste 40 ans ! Sans elle et quelques amis adhérents, notre association n'existerait peut-être pas aujourd'hui, et c'est avec reconnaissance et fierté que je prends aujourd'hui ce poste de présidente tenu pour la première fois par Nicole en 1976 ! Nicole, je n'hésiterai pas, si tu l'acceptes, à te demander des conseils !*

*Et ces remerciements seraient incomplets si je n'y associais pas Jacky LECOINTRE qui a assuré la fonction de trésorier durant 8 ans et celle de responsable du journal en parallèle pendant de nombreuses années. Il quitte le Conseil cette année après avoir tenu ces deux postes importants, générateurs de nombreuses heures de bénévolat. L'ARM est heureuse, Jacky, de t'offrir ce cadeau en remerciement de tout ce temps passé.*

*Après avoir évoqué le passé, parlons dorénavant du futur ! Voici en quelques phrases les principaux objectifs de ma mission, tels que je les ai présentés au conseil d'administration qui m'a élue aujourd'hui:*

- *Etre à votre écoute, à travers vos questions, vos suggestions, ... sur le fonctionnement de notre association*
- *Augmenter le nombre d'adhérents au sein de l'ARM. Notre association, après avoir connu un pic à 400 membres en 1999, connaît une constante décline depuis 2009. Celle-ci doit être stoppée et, à l'instar du frémissement des dernières années, nous devons inverser ce mouvement en attirant de nouveaux membres.*
- *Maintenir et renforcer la convivialité entre les adhérents via les rencontres amicales proposées par l'ARM (randonnées, bridge, repas, sorties, etc..) et via le nouveau site et son forum*
- *Développer les relations entre les habitants de Morzine et ses résidents secondaires, rencontrer les présidents des associations (culturelles, sportives, etc.) afin de permettre aux uns et aux autres de participer à des activités communes.*
- *Vous représenter auprès de la Mairie, de l'Office de Tourisme. Puis vous informer sur les réflexions en cours et décisions prises par la commune de Morzine*
- *Etre vigilante, se maintenir informée des projets municipaux et proposer le cas échéant des modifications, mais en aucun cas s'opposer. Chacun est libre, individuellement, de soutenir ou non ces projets, mais notre association doit rester neutre.*
- *Poursuivre et amplifier la campagne auprès des commerçants et organismes afin d'obtenir un plus grand partenariat à votre bénéfice*
- *Intéresser les résidents de Morzine à la vie locale de la commune, en participant aux diverses manifestations, comme l'opération ville propre, postes bénévoles sur les compétitions sportives.*

*Tout ceci semble ambitieux ... mais je ne suis pas seule.*

*Je me présente aujourd'hui face à vous comme un chef d'orchestre dont les membres du Conseil d'Administration seraient les musiciens :*

**Jean-Marie**, notre vice-président, organise nos rencontres gourmandes ... C'est un virtuose !

**Jocelyne** gère tout l'administratif et les relations avec les différentes autorités...elle travaille dans l'ombre, mais sa tâche est énorme !

**Jean-Pierre** est multi-instrumentiste : c'est notre nouveau trésorier, il prospecte et consolide nos différents partenariats et vous accompagne dans votre apprentissage de la marche nordique.

**Philippe-Jean**, chargé de la communication et du site, vous transmet de nombreuses informations, compose et publie le journal de l'ARM. Il est également webmaster du site, il l'a défini et en a aujourd'hui sa gestion.

**Agnès** nous représente en participant aux travaux de l'Office du Tourisme, transmet vos remarques et vous fournit leurs informations

**André, Monique et Roger** vous accompagnent dans les randonnées. Ils découvrent de beaux sentiers et des sites remarquables et vous proposent ensuite de vous en faire profiter

**Monique**, encore, prend l'habit de conférencière durant deux journées culturelles et **Françoise** nous organise le concert annuel dans l'église de Morzine

**Bernard et Christian** organisent le tournoi annuel de tennis, tournoi morzinois devenu presque aussi célèbre que celui de Roland Garros

**Fernande, Gérard et Jean-Pierre** l'été ainsi que **Marie-Annick** l'hiver regroupent les amateurs de bridge et de scrabble, activités ouvertes à tous, et annoncées toutes les semaines dans le programme de l'Office de Tourisme

**Bernard** organise les compétitions de golf et de putting, rencontres et déjeuner toujours très réussis

**Margaret** nous assiste grâce à ses traductions et nous permet ainsi de compter dans nos rangs des citoyens anglophones

Et enfin les deux **Claude et Odile** qui, sans affectation principale à ce jour, participent aux réunions, réflexions et décisions de l'ARM.

Je coordonnerai toutes leurs activités grâce à ma « courtoise » baguette de chef d'orchestre, serai à leur écoute, je soutiendrai leurs initiatives et m'efforcerai d'assurer la cohésion de tous au sein de l'association.

Mais j'ai aussi besoin de vous ! Qu'est-ce qu'une association sans ses membres ?

Votre motivation, vos besoins, votre désir que notre association soit reconnue, sont des valeurs indispensables à la continuité de cette belle aventure de 40 ans.

Des amitiés sont nées au sein de l'ARM et perdurent aujourd'hui au-delà de Morzine. Nous avons tous en commun, peu importe notre région ou pays d'origine, l'amour de ce beau village savoyard, des montagnes qui l'entourent, son torrent, ses lacs de proximité, son patrimoine ...

Cet ensemble nous a tous motivés pour y acquérir une résidence secondaire, afin d'y séjourner régulièrement ... nous sommes si bien à Morzine !

Et n'oubliez pas le défi que je vous propose : Vous connaissez tous un ou plusieurs résidents, un voisin, un ami, qui partagent ce même engouement pour Morzine, mais qui ne connaît pas encore l'ARM. Si chacun d'entre nous déclenche une nouvelle adhésion, nous doublons l'effectif !

Merci à tous pour votre écoute, merci à tous pour votre confiance. »

Remerciements chaleureux d'Alain HERMET qui quitte le Conseil d'Administration de l'A.R.M.

Remerciements très émus de Jacky LECOINTRE pour son départ du CA de l'ARM et vifs remerciements aux adhérents.

Jean-Marie GRANDHOMME, vice-président de l'ARM tient à remercier Alain HERMET qu'il a côtoyé en qualité de Président pendant près de 5 ans. Il a assuré la présidence dans la discipline et la douceur.

Jean Marie GRANDHOMME souhaite la bienvenue à la nouvelle présidente.

## **8/ Remises des dons**

Comme il est de tradition, l'ARM procède ensuite à la remise des dons sous la forme de chèques de 200€ remis aux œuvres sociales des pompiers de Morzine/Avoriaz et à la Bibliothèque. A cette occasion, la Présidente remercie les services des sapeurs-pompiers pour la formation au PSC1 qui a eu lieu en juillet 2016

## **9/ Questions diverses à la présidente**

**Q:** A quoi correspond la cotisation versée à l'O.T ?

**R:** Cela permet, dans un premier temps, de figurer sur le Site de l'Office du Tourisme et d'avoir ainsi un lien avec notre site : toute personne qui consulte le site de l'Office du Tourisme peut arriver sur notre site et ainsi nous connaître.

L'association a une représentante, Agnès LESAICHOT, qui siège chaque mois à l'Office du Tourisme en qualité de membre actif. Grâce à elle, nous collectons beaucoup d'informations que nous diffusons ensuite à nos adhérents.

Les réunions mensuelles mettent en présence tous les acteurs socio-professionnels de Morzine : représentants des commerçants, des hôteliers, des restaurateurs, des bars... On est ainsi renseigné sur la vie économique de MORZINE et sur les grandes orientations envisagées. Il est important que les Résidents soient tenus informés des projets de la municipalité.

La cotisation annuelle versée à l'Office du Tourisme est modique : 280 €. Elle est destinée à l'Office du Tourisme et non pas à la Municipalité et concerne principalement notre droit à paraître sur les deux brochures annuelles de l'OT et l'insertion du lien vers notre site sur leur site.

## **10/ Accueil d'intervenants**

**Monsieur Christophe MUGNIER**, nouveau Directeur de l'Office du Tourisme de Morzine depuis ce printemps se présente à l'Assemblée. Originaire des Gets, il connaît parfaitement bien la région.

Juillet a été pour Morzine très intense avec des événements qui se sont succédé régulièrement.

Août, plus classique, aura également quelques événements à proposer.

Il faut s'insérer, créer des liens avec les Morzinois. Morzine a besoin, lors des grands événements, de bénévoles. Etre bénévole, c'est participer à la réussite de l'événement qui se passe dans le village. Le référent pour les bénévoles est Bruno ROBINET.

Monsieur Christophe MUGNIER présente également le dispositif AFFINISKI. Des plaquettes ont été déposées dans l'entrée de la salle à la disposition des adhérents.

Dans chaque station de montagne, chaque année, 3 % des lits touristiques sortent du contingent des « lits chauds ». C'est un handicap pour la vie économique des stations (pour les remontées mécaniques, les écoles de ski, les commerçants...)

Une société s'est lancée dans ce projet pour aider à rénover les biens (rénovation – conseil fiscal – solution financière...) et même commercialisation, mais sans obligation.

Une réunion d'information aura lieu le 24 Août prochain aux Gets. Toute l'équipe AFFINISKI sera présente pour donner toutes les informations utiles.

Ce projet est validé par la Mairie de MORZINE au travers de la Communauté de Communes du Haut Chablais. Tout propriétaire peut bénéficier de ce dispositif.

**Monsieur Frédéric THORD** présente MOTIV OXYGENE, implanté à MORZINE, créateur du site de l'A.R.M.

MOTIV OXYGENE est connu également pour gérer RTL2 MORZINE, TV MORZINE, media qui peuvent être utilisés pour faire passer des informations et écouter les informations locales.

L'Office du Tourisme propose une télévision locale que Frédéric THORD nous invite à découvrir.

## **11/ Accueil des personnalités Morzinoises**

Alain HERMET et Geneviève HOËPPE accueillent Messieurs BERGER, Maire de Morzine, PEILLEX (Adjoint en charge des travaux de la commune et vice-président de la Communauté de Communes du Haut-Chablais) et RICHARD (Adjoint responsable d'Avoriaz et adjoint aux sports et loisirs).

Le Maire salue le travail fait et les échanges avec l'ancien Président et félicite la nouvelle Présidente.

**Q :** Les feux avec caméra installés sur la route d'Avoriaz au niveau du croisement avec le chemin des vaches ne fonctionnent plus. Quelles en sont les raisons ?

**R :** Suite à des travaux d'adduction d'eau, ces feux ont été arrêtés. Ils seront remis en service à la fin des travaux.

**Q :** Pourquoi l'accès au tennis club est maintenant fermé aux véhicules ?

**R :** On veut donner à Morzine plus de place aux piétons. Retenir les voitures pour que ce soit plus agréable aux personnes qui vont jouer au tennis ou se rendre au skateboard.

Actuellement, c'est un essai. La commission tourisme statuera sur la continuité du système mis en place ou sur les améliorations à apporter. Nous sommes dans l'attente des réactions, actuellement quelques critiques de locaux et des compliments de touristes.

Remarque d'un adhérent : il est plus difficile pour certaines personnes (par exemple les personnes âgées) de se rendre au tennis pour voir leurs enfants jouer.

**Q :** Il n'y a plus d'arrêt possible dans le bas de la rue du Bourg. Qu'en est-il ?

**R :** Sur la partie basse de la rue du Bourg, beaucoup de commerçants se garent en permanence. Nous avons la volonté de créer une piste cyclable (car la rue du bourg est à 30 km/h) pour sécuriser la montée des vélos. Sur le haut, la route est suffisamment large pour garder les stationnements, par contre sur le bas c'est trop étroit. 5 « arrêts minutes » sont conservés.

Un adhérent fait remarquer qu'un arrêt de 15 ou 30 minutes serait plus adapté.

**R :** Ce sont des arrêts de 10 minutes pour les commerces de proximité. Il y a la possibilité de stationnements sur le parking de la poste pour les stationnements plus longs.

**Q :** Quelles sont les conséquences du Brexit ?

**R :** Pas d'élément à communiquer et aucun écho particulier. Certaines transactions immobilières ont été un peu retardées, mais elles ont repris leurs cours.

**Q :** Qu'en est-il des dossiers administratifs des Offices du Tourisme de Morzine et d'Avoriaz qui devaient être déposés dans le cadre de la loi NOTRe (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique) pour que MORZINE puisse être classée station touristique ?

**R :** MORZINE a un OT classé catégorie 2 et serait classé en catégorie 1 (la plus haute) avant la fin de l'année. Celui d'AVORIAZ resterait en catégorie 2.

Jusqu'en 2016, on ne pouvait avoir qu'un seul office classé sur une même commune. A compter de 2017, avec la loi NOTRe, on pourra avoir les 2 offices classés.

**Q :** Où en est le projet gros porteur ?

**R :** Un accord a été signé avec la SERMA qui sera maître d'ouvrage de l'appareil. Nous nous sommes mis d'accord sur un protocole de financement avec en contrepartie l'aménagement de l'UTN d'Avoriaz qui serait amélioré. Les avocats travaillent sur un protocole officiel qui devra être validé par les services de l'état. L'objectif est la mise en service à Noël 2020.

Remerciement d'un adhérent pour le réaménagement du carrefour des Encoches.

**Q :** Un article paru sur « Le Messenger » disait que la qualité de l'eau à MORZINE était médiocre, alors qu'on la trouve délicieuse.

**R :** Est-ce qu'on ne confond pas avec une autre commune ? Le Maire rappelle que la qualité de l'eau figure sur la facture, accompagnée des analyses.

**Q :** Ségrégation entre les randonneurs et les Vététistes de descente ?

**R :** Une commission travaille sur ce sujet. On a déjà fait quelques réalisations en essayant de séparer le plus possible piétons et VTT de descente. A cet effet, la remontée de Nyon a été ouverte exclusivement réservée aux piétons, départ de Nyon, Pointe de Nyon-Chamossière avec un chemin exclusivement piéton. Au départ de Morzine, une piste pour VTT a été refaite pour éviter qu'ils ne passent au niveau des Chalets de Zore et autres. Les problèmes de cohabitation sont très bien pris en compte, avec encore quelques coins à améliorer. La commission montagne travaille sur ce sujet. Le gros point noir restant Morzine-le-Pleney, mais pas de plainte cette année. Il a également été mis en place une liaison vers le Lac des Mines d'Or qui n'existait pas avant. Cela permet d'ouvrir le secteur de la Vallée de la Manche qui est plus difficile d'accès pour les VTT.

Il est rappelé que l'ouverture de Nyon coûte à la Mairie qui finance une partie du fonctionnement.

**Q :** Vendredi, je dois accéder au-dessous du tennis pour le BBQ de l'ARM. L'accès étant fermé, comment peut-on faire ?

**R :** Les gérants du tennis ont la clé et pourront vous ouvrir, l'accès se fera sans difficulté.



**Q :** L'étape du Tour de France à Morzine n'a pas été mise en valeur par la télévision : pas de vue par hélicoptère, pas de présence du Maire avec le vainqueur comme pour les étapes précédentes.

**R :** Les mauvaises conditions météo sont en cause. Il faut noter que cette étape a fait la plus forte audience avec 6.5 millions de téléspectateurs. Le coût pour la municipalité est de 300.000 €. Morzine peut se prévaloir d'un accueil extraordinaire pour le Tour, pour les équipes et les personnes qui suivent cette épreuve sportive. Les retombées sont publicitaires et sportives pour notre ville et les journaux en parlent.

**Q :** Avez-vous connaissance d'un projet d'enfouissement des fils électriques chemin Martenant ?

**R :** Tous les ans, on établit un programme d'enfouissement. Pour l'établissement de ce programme, on tient compte des autres travaux (enrobés, réseaux d'eau ...).

**Q :** La fibre sera-t-elle installée à Morzine ?

**R :** Bien sûr, c'est prévu. La société SIAM est le maître d'ouvrage. Le collecteur se situe à l'entrée de Morzine et les travaux sont en cours. La distribution se fera à partir de ce collecteur.

**Q :** Est-il prévu un aménagement de parking pour camping-car pour éviter qu'ils stationnent sur le parking de la poste ?

**R :** Un programme a été lancé pour l'aménagement du parking anciennement EDF. Il a été commencé l'année passée. Mais il s'avère un peu petit. On pense demander, pour l'année prochaine, au conseil municipal la possibilité de garder tout le parking EDF pour l'aménagement (entre 30 et 40 places).

**Q :** Comment peut-on éviter le stationnement de camping-car sur la place de la poste ?

**R :** Il faut attendre d'avoir l'emplacement dédié pour les obliger à y aller, dès l'année prochaine probablement.

**Q :** Problèmes causés par l'utilisation des ascenseurs du Plan par les vélos (cohabitation piétons/vélos)

**R :** Il n'y a pas trop de solution. Grosses dégradations notamment liées à l'utilisation de l'ascenseur par les cyclistes. Mais au moment de la création de l'ascenseur, il a été construit une cabine suffisamment grande pour pouvoir entrer les VTT. Aujourd'hui, on paie la conséquence de ce choix.

Des incivilités ont été constatées la nuit et les ascenseurs sont vandalisés. Il est envisagé de fermer l'appareil de 21 h à 7 h et la mise en place d'un système de caméras.

Il ne peut être mis en place de chicanes, car elles empêcheraient l'accès aux poussettes et aux personnes handicapées.

**Q :** Un adhérent propose de mettre une signalisation interdisant l'accès aux vélos.

**R :** La solution est intéressante et va être étudiée.

**Q :** Qu'en est-il de l'aménagement des trottoirs de la route de la Plagne, on nous le promet depuis de nombreuses années.

**R :** Le problème est le financement. Comme on doit tenir un budget, il faut faire des choix. Ce qui conduit à un décalage dans l'exécution des travaux. Ces travaux devront probablement être faits l'année prochaine. En ce qui concerne l'élargissement des trottoirs, c'est très compliqué car lié à un problème de foncier. Dans la mesure du possible les trottoirs seront élargis.

Geneviève HOËPPE remercie les personnalités morzinoises de leur intervention.

La séance est levée à 19h30 et les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.

La secrétaire,

Jocelyne MIGEON

La présidente,

Geneviève Hoëppe